

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00587

Numéro SIREN : 882 849 326

Nom ou dénomination : A FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2020 sous le numéro de dépôt 11610



EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

APPORTS DES ACTIONS DE LA SAS M.M.B.A. ET DES PARTS DE LA SCI TECTONIQUE A LA SAS A FINANCES

COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE GESTION ET DE CONTROLE - COFIGEC RHÔNE-ALPES

329, rue Léopold Le Hon • 01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX • Tél. 04 74 45 15 29 • Fax 04 74 23 59 92 • E-mail : cofigec@cofigec.net

S.A.S. AU CAPITAL DE 40 500 € • RCS BOURG B 303 649 511 • SIRET 303 649 511 00068 • APE 6920Z • N° TVA FR 11 303 649 511
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Lyon

A FINANCES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 €
Siège social : Zone d'Activité En Faurianne 2
01460 BEARD-GEOVREISSIAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Monsieur l'associé,

Conformément à l'article L.225-147 du Code de commerce, nous avons l'honneur, en notre qualité de commissaire aux apports de la société, en exécution de la décision unanime de l'associé unique en date du 7 décembre 2020, d'établir ainsi qu'il suit le rapport rendant compte de la mission qui nous a été confiée, à savoir : apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à la société par Monsieur Jean-Christophe ARPIN.

1) Présentation de l'opération et description des apports

a. Exposé – description du bien (APPORT DES TITRES M.M.B.A.)

La société « A FINANCES », SAS au capital de 100 €, dont le siège social est situé Zone d'Activité En Faurianne 2 - 01460 BEARD-GEOVREISSIAT, envisage d'augmenter son capital social par voie d'apport en nature, par Monsieur Jean-Christophe ARPIN, des titres qu'il détient de la SAS M.M.B.A..

b. Etat des apports faits à la société (APPORT DES TITRES M.M.B.A.)

Monsieur Jean-Christophe ARPIN envisage l'apport à votre société de la pleine propriété des 527 actions qu'il détient au sein de la SAS M.M.B.A..

Cet apport, représentant 98,32 % des 536 actions de la SAS M.M.B.A., est évalué à 1 178 900 €.

En contrepartie de cet apport, Monsieur Jean-Christophe ARPIN recevrait 117 890 actions de votre société, d'une valeur nominale de 10 € chacune.

.../...

c. Exposé - description du bien (APPORT DES TITRES DE LA SCI TECTONIQUE)

La société « A FINANCES », SAS au capital de 100 €, dont le siège social est situé Zone d'Activité En Faurianne 2 - 01460 BEARD-GEOVREISSIAT, envisage d'augmenter son capital social par voie d'apport en nature, par Monsieur Jean-Christophe ARPIN, des titres qu'il détient de la SCI TECTONIQUE.

d. Etat des apports faits à la société (APPORT DES TITRES DE LA SCI TECTONIQUE)

Monsieur Jean-Christophe ARPIN envisage l'apport à votre société de la pleine propriété des 120 parts sociales qu'il détient au sein de la SCI TECTONIQUE.

Cet apport, représentant 85,71 % des 140 parts sociales de la SCI TECTONIQUE, est évalué à 282 000 €.

En contrepartie de cet apport, Monsieur Jean-Christophe ARPIN recevrait 28 200 actions de votre société, d'une valeur nominale de 10 € chacune.

2) Diligences et appréciation de la valeur

Le commissaire aux apports rappelle que les diligences ont été effectuées dans le cadre d'un examen limité. L'estimation est effectuée au vu des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 et de l'examen de la situation économique jusqu'au 30 novembre 2020 de la société SAS M.M.B.A. et de la SCI TECTONIQUE.

Nous avons :

- contrôlé la réalité des apports,
- analysé leurs valeurs individuelles dans le traité d'apport,
- apprécié les approches d'évaluation,
- vérifié jusqu'à la date de l'apport l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause l'apport.

.../...

a. Estimation des titres - éléments d'appréciation

* Il ressort des comptes annuels de la SAS M.M.B.A. des exercices 2018 et 2019 les éléments clés suivants, et l'observation des agrégats de rentabilité sur l'exercice 2020 :

(en K€)	Approche résultat au 30/09/2020	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
▪ CAPITAUX PROPRES	-	808	702
▪ ACTIFS BRUT D'EXPLOITATION	-	652	589
▪ STRUCTURE FINANCIERE :			
- Fonds de roulement	-	738	654
- Besoin en fonds de roulement	-	64	343
- Trésorerie y compris PGE au 30/10/2020	+552	+674	+311
- Capacité d'autofinancement	+183	+158	+116
▪ AGREGATS DE RENTABILITE :			
- Chiffre d'affaires	995	1 839	1 795
- Excédent brut d'exploitation	+208	+285	+286
- Résultat net	+137 (13,77%)	+106 (5,75%)	+76 (4,23%)

* Il ressort des comptes annuels de la SCI TECTONIQUE des exercices 2018 et 2019 les éléments clés suivants :

(en K€)	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
▪ CAPITAUX PROPRES	12	-6
▪ EMPRUNT MOYEN TERME	91	128
▪ ACTIF BRUT	419	419
▪ LOYER ANNUEL	42	42

.../...

b. Valeur de la SAS M.M.B.A. selon l'étude établie par l'expert-comptable de la société

L'étude présente dix méthodes (patrimoniales, mixtes, prévisionnelles) sur la base des comptes annuels de 2017, 2018 et 2019 de la SAS M.M.B.A..

Synthétiquement, il vient en K€ :

- méthodes patrimoniales :	808
- méthodes mixtes :	759 à 2 212
- méthodes rentabilités :	1 249

c. Valeur de la SCI TECTONIQUE estimée par l'expert-comptable de la société

La valeur vénale du tènement immobilier estimée à ce jour à 560 000 € eu égard à l'importance du terrain, valorise l'ensemble des parts à 330 000 €.

3) Conclusion

Une valeur moyenne des méthodes et opérations ci-dessus décrites permet d'approcher une valorisation de **100 % des titres de la SAS M.M.B.A. à 1 200 000 €.**

La valeur des **100 % des parts sociales de la SCI TECTONIQUE s'établit à 330 000 €.**

Sur la base de nos travaux, nous sommes d'avis que l'évaluation des apports envisagés, représentant 98,32 % des 536 actions de la SAS M.M.B.A. et 85,71 % des 140 parts sociales de la SCI TECTONIQUE, soit 1 460 900 € (un million quatre cent soixante mille neuf cents euros), n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital envisagée.

Fait à Bourg-en-Bresse en deux exemplaires,
le 15 décembre 2020

Le commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Lyon
COFIGEC RHÔNE-ALPES

Frédéric MARIE
Président

